

S'inscrire à La Bonne Graine : étape par étape.

Envoyez le dossier par mail
ou par courrier simple

Téléchargez ou imprimez
le dossier de pré-inscription.

Pas de frais d'inscription ni de sélection pour entrer à La Bonne Graine,
il suffit :

- d'avoir entre 16 et 30 ans (nous contacter si vous n'entrez pas dans ces conditions d'âge, des solutions existent, elles sont étudiées au cas par cas.)
- de trouver une entreprise. C'est la partie la plus difficile, consultez notre fiche "Trouver son entreprise" et échangez au maximum avec votre conseiller·e d'éducation.

Recherchez votre entreprise
en restant en lien avec le ou la conseiller·e
d'éducation responsable de la formation que
vous avez choisie.

Faites régulièrement le point sur vos
recherches d'entreprise avec votre
conseiller·e d'éducation.

Félicitations ! Vous avez trouvé une entreprise.
Il faut désormais remplir la fiche
« Informations Entreprise »
et nous le faire parvenir.

La Bonne Graine s'occupe de prendre
contact avec l'entreprise qui vous
accueillera pour votre apprentissage.

Le contrat est signé : c'est un
contrat tripartite entre vous (et
un·e représentant·e légal·e si vous
êtes mineur·e), l'entreprise et
l'école.

Votre inscription à La Bonne
Graine est complète ! Bravo !
Surveillez votre boîte mail, nous
vous ferons parvenir toutes les
informations pour préparer votre
rentrée.